



Testez vos connaissances



LE QUIZ DE LA ROUTE 2024 EST LANCÉ !

Dès aujourd'hui, l'AWSR invite les entreprises et les citoyens à mettre à jour leurs connaissances du Code de la route de manière ludique en participant au Quiz de la Route.

Pour la première fois, l'initiative est lancée lors de la semaine de la mobilité. Un moment particulièrement propice pour promouvoir les déplacements sûrs sur nos routes, notamment lors des trajets domicile-travail. Selon les chiffres de l'assureur AXA, en 2023, près d'1 accident de travail sur 5 était un accident de la route.

Encourager une mobilité sûre, un enjeu pour les entreprises

Selon Axa, l'année dernière en Belgique, près d'1 accident de travail sur 5 (17%) est survenu sur le chemin du boulot.

Des évènements qui ont un impact important sur la vie des travailleurs mais également sur celle des entreprises. Les chiffres de l'assureur Axa montrent en effet que ces accidents sont en moyenne plus graves en termes d'arrêt de travail. Ainsi, alors que la durée moyenne d'absence pour un accident de travail est de 20 jours en 2023, elle est de 28 jours pour ceux survenus sur le chemin du travail. 1 travailleur accidenté sur la route sur 10 a même été absent plus de 2 mois.

Philippe Courouble, Chief P&C Officer chez AXA Belgium : « L'impact des accidents du travail sur la vie des employés et sur le fonctionnement des entreprises est considérable. Encourager les travailleurs(es) à se déplacer en sécurité représente donc un enjeu important pour les entreprises et cela bénéficie également à tous. »

Plus de 140 entreprises wallonnes déjà inscrites

Le Quiz de la Route représente une opportunité idéale pour les entreprises de contribuer à une mobilité plus sûre de leurs collaborateurs. L'AWSR leur propose en effet de participer gratuitement à l'initiative en équipes en s'inscrivant via www.quizdelaroute.be/entreprises. Un défi ludique et stimulant qui permet de se mobiliser pour la semaine de la mobilité tout en sensibilisant les collaborateurs à long terme. A l'issue du Quiz, les entreprises participantes bénéficient en effet d'un rapport particulier afin d'en faire un outil interne de sensibilisation (score moyen des participants, questions qui ont posé des problèmes aux répondants...).

Tandis que l'entreprise peut remporter un prix spécial tel qu'une formation à la sécurité routière animée par l'AWSR, les travailleurs jouent, eux, pour la manne de cadeaux grand public.

La démarche se voulant accessible au plus grand nombre, le Quiz de la Route est disponible en français via www.quizdelaroute.be et en néerlandais, via www.degroteverkeersquiz.be, pour les entreprises ayant des filiales dans les autres régions. En Wallonie, plus de 140 entreprises se sont d'ores et déjà inscrites pour l'édition 2024. Chaque année, au total, plus de 400 entreprises belges participent à l'initiative.

Entreprises ou citoyens : rendez-vous sur quizdelaroute.be

Dès ce 16 septembre, le Quiz de la Route est également accessible gratuitement à l'ensemble des citoyens. De quoi permettre à tous les usagers de rafraîchir leurs connaissances. Une démarche qui s'avère particulièrement utile pour s'informer des évolutions du Code de la route et de la mobilité. Selon un sondage de l'AWSR¹, **seuls 46% des conducteurs wallons estiment qu'ils réussiraient leur permis théorique voiture s'ils étaient amenés à le repasser sans révision préalable.**

Concrètement, le Quiz reprend une centaine de questions sur la sécurité routière, le Code de la route et la mobilité. Chaque participant est invité à répondre à 10 questions à choix multiples. Le temps de réponse par question est limité et le résultat est immédiat. La bonne réponse ainsi que quelques explications s'affichent automatiquement.

Jusqu'au 16 octobre, chacun peut tenter sa chance autant de fois qu'il le souhaite, de nouvelles questions lui seront systématiquement proposées.

L'AWSR s'associe cette année à un ambassadeur de choix pour promouvoir la campagne. Via les réseaux sociaux, **Jérôme de Warzée** invitera en effet les Wallons à participer. Anciennement moniteur d'auto-école, il est particulièrement convaincu de l'utilité de l'initiative.

¹ 914 conducteurs wallons interrogés

200 prix à gagner

Pour motiver un maximum d'utilisateurs à participer, de nombreux prix sont mis en jeu dont un vélo électrique, des stages de conduite, des chèques cadeaux dans des magasins de sport ou encore des tickets de cinéma. Les participants ayant obtenu un score de 7/10 pourront s'inscrire à un tirage au sort pour tenter de remporter l'un de ces 200 lots.

Le Quiz de la route est le fruit d'une collaboration entre les agences régionales en charge de la sécurité routière, c'est-à-dire l'AWSR (Agence wallonne pour la Sécurité routière) et le VSV (Vlaamse Stichting Verkeerskunde), en collaboration et s'appuyant sur l'expertise de l'assureur AXA et le soutien de Touring, Cambio, L'Avenir et GOFLUO.

Le Quiz de la Route est accessible du 16 septembre au 16 octobre sur www.quizdelaroute.be

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contacts Presse

AWSR

Belinda DEMATTIA

0498/048.361

belinda.demattia@awsr.be

AXA Belgium

Philip Bossuyt

Press officer (a.i.)

0477/246.443

press@axa.be

